



Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

Le Conseil International des Infirmières souligne les principales priorités pour vaincre la COVID-19

Genève, Suisse, 9 avril 2020 – Le Conseil International des Infirmières (CII) a publié aujourd’hui sa [liste de priorités concernant la COVID-19](#), d’après les renseignements et les retours d’information obtenus de ses associations nationales d’infirmières et de leurs infirmières en première ligne dans la lutte contre le coronavirus.

Ces principales priorités forment ensemble un appel à l’action exigeant que chaque segment de la société, dont les pouvoirs publics, les organisations de soins de santé et les entreprises, se mobilise pour combattre le virus. Il s’agit de mesures concrètes que chaque pays devrait inclure dans ses plans de préparation et d’intervention. Le CII estime que ce n’est qu’en œuvrant de concert que l’humanité pourra faire le nécessaire pour atténuer les effets de la pandémie et finalement la vaincre, tout en préservant les meilleurs intérêts et le bien-être de notre personnel infirmier.

Avec plus d’un million de cas de COVID-19 enregistrés dans le monde, les infirmières et les autres travailleurs de santé ont démontré une ferme détermination face aux assauts du virus et sauvé des milliers de vies. Ils ont néanmoins été cruellement exposés au danger en raison du manque d’équipements de protection individuelle (EPI) adéquats et de qualité. La vie des infirmières est mise en danger, et certaines y ont perdu leur vie, à cause de défaillances dans la chaîne d’approvisionnement des équipements essentiels pouvant arrêter la propagation de cette terrible maladie.

Le CII appelle tous les gouvernements à donner l’impulsion et à coordonner le système d’approvisionnement en EPI dans tous les secteurs d’activité. Ils doivent préserver la coopération transfrontalière afin de veiller à ce que les équipements soient acheminés en temps utile là où les besoins sont les plus importants.

Howard Catton, le Directeur général du CII, a déclaré :

« Si des mesures énergiques ne sont pas rapidement prises, davantage d’infirmières seront infectées et dans l’impossibilité de travailler et hélas, un plus grand nombre d’infirmières et de patients mourront. Nous devons prendre des mesures immédiates pour développer la coopération transfrontalière et que les EPI soient fournies aux personnes mettant littéralement leur vie en danger pour nous protéger tous du coronavirus. L’heure n’est plus au débat – il faut agir tous de suite. »

La [liste des principales priorités du CII du COVID-19](#) n’est pas seulement un appel à l’action, mais fournit également un guide pour aider les ANI et les autres organisations de soins infirmiers à se concentrer sur certaines des problématiques de premier plan auxquelles les infirmières sont confrontées alors qu’elles répondent à la crise mondiale actuelle.

Annette Kennedy, la Présidente du CII, a déclaré :

« Cet appel à l’action vise à aider les infirmières à surmonter cette terrible situation aussi rapidement et sûrement que possible. Il sert également de modèle pour l’élaboration de futures politiques mondiales en matière de soins de santé plaçant les infirmières au cœur des projets.

Nous ne pouvons plus nous permettre de négliger leurs connaissances et leurs compétences en matière de leadership, sinon nous risquons de passer d'une crise à l'autre. »

Les 12 principales priorités de l'appel à l'action du CII contre le COVID-19 sont les suivantes :

1. Accorder d'urgence la priorité à l'accès rapide à des équipements de protection individuelle (EPI), de qualité et adéquats en quantité suffisante, pour les infirmières et les autres travailleurs de santé
2. Veiller à ce que toutes les infirmières reçoivent une formation appropriée en matière de prévention et de lutte contre les infections, reposant sur des données probantes, ainsi que les toutes dernières directives et matériels de formation propres au COVID-19
3. Protéger la santé et le bien-être des infirmières et des autres travailleurs de santé
4. Mettre en œuvre / étendre rapidement les systèmes de surveillance globale pour suivre et enquêter sur l'infection des travailleurs de santé
5. Assurer la protection financière et l'indemnisation des infirmières
6. Donner une réponse sûre et efficace en matière d'enregistrement et de réglementation lors de l'expansion rapide du personnel infirmier
7. Déployer le personnel infirmier de façon sûre et efficace dans les secteurs particulièrement complexes et où la demande est forte, selon les besoins
8. Encourager, mettre au point et soutenir de nouveaux modèles de soins et d'innovation
9. Démontrer le soutien du public et la reconnaissance de la valeur des infirmières pour la société
10. Capitaliser sur le leadership infirmier
11. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de santé publique globale et coordonnée contre le COVID-19, avec la participation active des infirmières
12. Tirer les enseignements de la pandémie du COVID-19 pour se préparer à l'avenir

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch
[@ICNurses](#)